

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site	PEREIRE_BERTHIER	Numéro	442U7
Adresse du site	174-176, boulevard Berthier	Hauteur	R+8 (28 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 1 antenne inactive.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	21/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	21/04/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout d'une antenne et le remplacement des cinq antennes existantes par cinq nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 10°
Estimation	30° < 3V/m ; 150° < 3V/m ; 270° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 5 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	33,75 m azimuts 30° et 270° ; 29,60 m azimut 150° pour les antennes actives 35,60 m azimuts 30° et 270° ; 31,25 m azimut 150° pour les antennes inactives

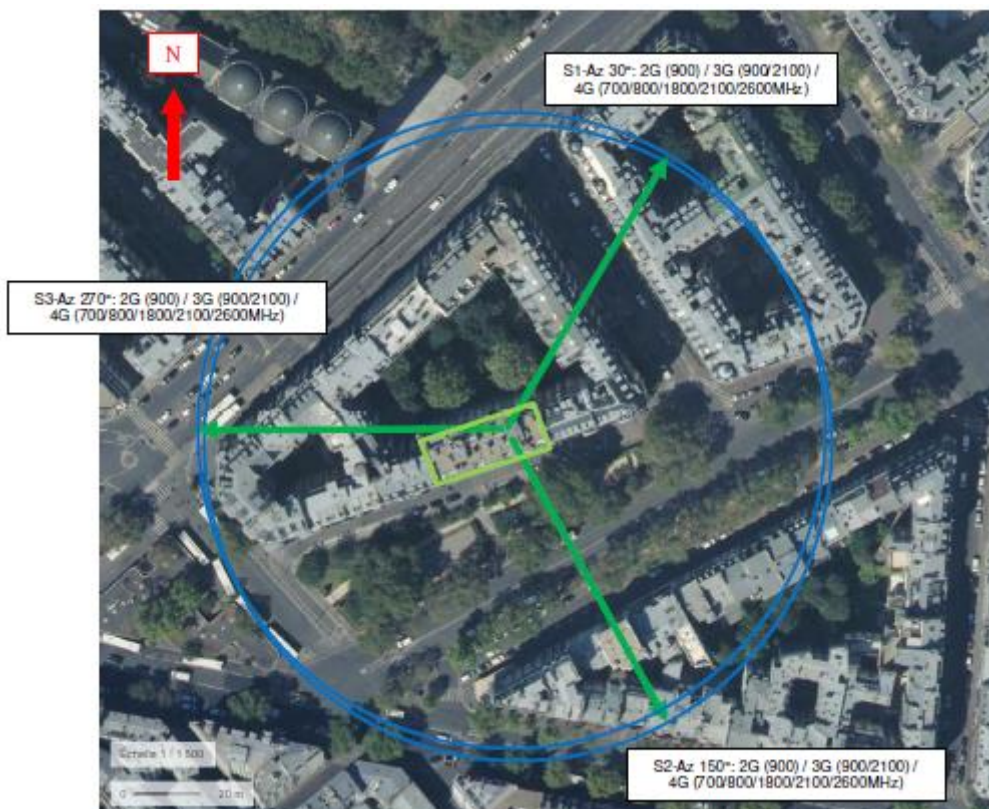
**Date :**

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



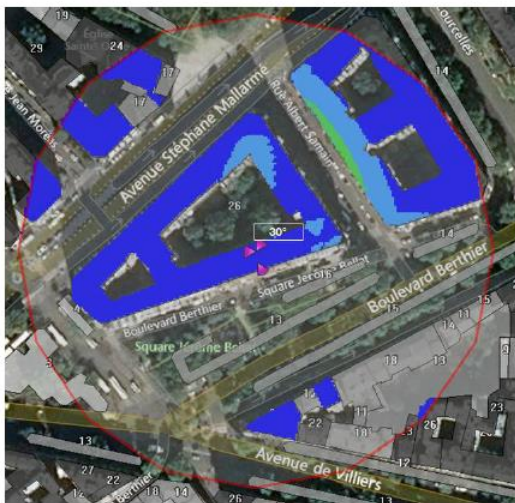
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

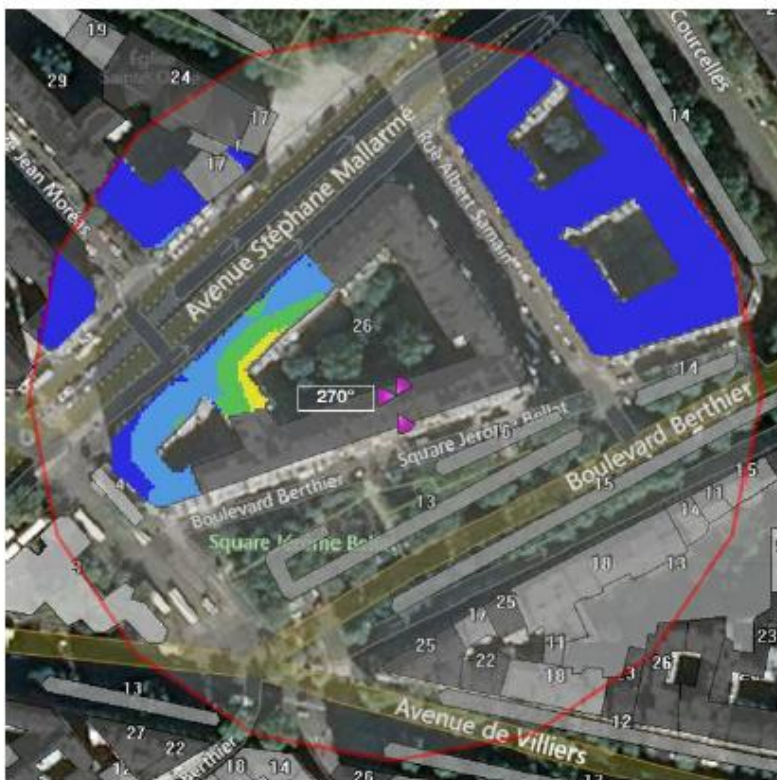
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 3V/m	Inférieur à 3 V/m	Inférieur à 4 V/m
Hauteur	22.50 m	19.50 m	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat projeté :



Antennes ORANGE  
(non visibles)

**Vue des Azimuts**

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

